



**Créer la confiance.
Promouvoir
la durabilité.**

Code de conduite de Permapack AG

La sympathie et la compétence créent la confiance et favorisent la pérennité de notre collaboration avec nos partenaires. Nous considérons la durabilité comme la capacité d'associer compétitivité économique, responsabilité écologique et engagement social.

C'est pourquoi nous nous engageons à :

1. Respecter les lois régionales, nationales et internationales qui nous concernent en tant que partenaire commercial et employeur, ainsi que sur le plan sociopolitique.
2. Protéger et faire respecter les droits humains de nos collaborateurs et collaboratrices en ce qui concerne la nationalité, la religion, l'âge, l'origine ethnique, le genre ou l'orientation sexuelle. Le travail des enfants et le travail forcé sont strictement interdits.

3. Assurer la santé et la sécurité sur le lieu de travail, veiller à ce que nos collaborateurs, collaboratrices et stagiaires travaillent dans un environnement sain, à ce que des infrastructures adéquates existent, à ce que les directives en matière de santé et de sécurité soient respectées, et à ce que les formations nécessaires soient dispensées.
4. Rémunérer nos collaborateurs et collaboratrices de manière régulière, appropriée et conforme aux normes du secteur. Les heures supplémentaires sont compensées ou rémunérées conformément aux exigences légales. Les retenues sur salaire ne doivent pas servir de mesures disciplinaires.
5. Protéger activement l'environnement en réduisant les déchets, en améliorant l'efficacité énergétique, en limitant et en stockant en toute sécurité les substances dangereuses, ainsi qu'en utilisant des technologies respectueuses de l'environnement.



**Respecter les droits.
Faire des affaires de
manière éthique.**

6. Respecter les droits de nos collaborateurs et collaboratrices et traiter leurs situations professionnelles et personnelles de manière confidentielle et avec le respect approprié.
7. Dans l'esprit d'une conduite éthique des affaires, ne pas se livrer à la corruption, à l'extorsion ou au détournement de fonds, ni à aucune forme de pot-de-vin. La collecte, l'utilisation et le traitement autre des données personnelles (y compris les données des collaborateurs et collaboratrices et des partenaires commerciaux) sont effectués conformément aux exigences légales et réglementaires relatives à la protection des données et à la sécurité des informations.

Dans la mesure où le cadre juridique et la politique commerciale le permettent, nous exigeons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent également les principes et valeurs ci-dessus, conformément au code de conduite d'amfori BSCI.